

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03 Mars 2015

L'an deux mille quinze, le trois du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE, Maire de la commune suite à la convocation du 25 février 2015.

Etaient présents : M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Daniel RONCHIN, M. Paul CANION, M. Joël DEHOVE, Mme Ludivine JOVENIAUX, Mme Séverine DELOBELLE, Mme Maryse CARLIER, Mme Roxane GHYS, M. Cédric GREVIN, M. Christian JEUNE, M. René LECUYER, Mme Alice NAVEAU, M. Jean-Léon NOISETTE, M. Geoffrey PAUL, Mme Josy PICCOLI.

Etaient excusés et ayant donné procuration : Mme Corinne BRUYER a donné procuration à M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Alain CLOEZ a donné procuration à M. Paul CANION.

Etaient absents : M. Gilles DE MACEDO, M. Guy FACQ.

Secrétaire de séance : Mme Maryse CARLIER.



ORDRE DU JOUR

- 1° Renouvellement d'un contrat CAE
- 2° Création de 2 contrats CAE
- 3° Modification du tableau du Personnel non permanent (intervenants NAP)
- 4° Création d'un poste non permanent à temps partiel (service entretien)
- 5° Création d'un poste non permanent à temps partiel (service administratif)
- 6° Sortie d'inventaire du véhicule « Bellier »
- 7° Appel d'offres : travaux de rénovation à l'école primaire
- 8° Appel d'offres : travaux de rénovation à la salle « St Martin »
- 9° Informations :
 - a) Elections départementales des 22 et 29 mars 2015
 - b) Sortie du Réseau d'Education Prioritaire
 - c) Organisation de la brocante 2015
 - d) Point sur les NAP
 - e) Réforme : modification du POS en PLU
 - f) Compte-rendu réunions CCPM
 - g) Bulletin municipal
- 10° Questions diverses

1° - Renouvellement d'un contrat CAE :

Un contrat CAE aux services techniques vient à échéance le 15/03/2015, il est renouvelable pour une période de 12 mois.

Le Maire propose le renouvellement de ce contrat.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2° - Création de 2 contrats CAE :

Deux contrats CAE sont arrivés à échéance respectivement les 28/02/2015 et 03/03/2015.

Il s'agit de 2 postes aux écoles, l'un pour l'assistance d'un enseignant et l'autre pour l'entretien des locaux.

Le Maire sollicite la création de 2 nouveaux contrats CAE d'une durée d'un an, renouvelable, avec prise d'effet le lundi 9 mars 2015 (date de la rentrée scolaire après les vacances de printemps).

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

3° - Modification du tableau du Personnel non permanent (intervenants NAP) :

Il est rappelé que, dans le cadre des NAP, les activités sont renouvelées à chaque période scolaire (soit 6 à 7 semaines) entre 2 périodes de vacances.

De ce fait, il y a des variations dans le nombre d'heures confiées aux intervenants externes.

Le Maire propose :

- a) de réduire de 3 heures à 2 heures/semaine l'horaire d'une intervenante,
- b) d'accroître d'une heure l'horaire hebdomadaire de 2 intervenants.

Il est indiqué qu'une intervenante actuellement employée par la commune - prenant sa retraite au 31/03/2015 et poursuivant son activité d'intervenante - passera sous statut « de contractuel non permanent » au 1^{er} avril 2015.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acter ces modifications au tableau du personnel non permanent.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

4° - Création d'un poste non permanent à temps partiel (service entretien) :

Il est exposé qu'une employée, dont le CAE est venu à expiration le 28/02/2015, a été embauchée à temps partiel (12 heures) par la société AGENORD bénéficiaire du contrat d'entretien de la salle des sports depuis septembre 2014.

Il est proposé au Conseil Municipal que, suite à son CAE, cette personne bénéficie d'un contrat complémentaire de 8 heures/semaine compte-tenu du besoin des services d'entretien et ce jusqu'au 30/09/2015.

Pour parfaire l'information du Conseil Municipal, le Maire précise qu'en septembre 2015 le contrat avec AGENORD est susceptible d'être dénoncé et que ce service pourrait être repris directement par la commune (avec reprise de la salariée concernée).

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

5° - Création d'un poste non permanent à temps partiel (service administratif) :

Compte-tenu d'une charge importante de travail administratif lié à de multiples opérations en cours et du retard accumulé, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il procède à une réorganisation des services et sollicite la création d'un poste non permanent à temps partiel sur la base de 15 heures/semaine pour une période de 3 mois.

Le Maire précise qu'il ne pourvoira ce poste que si la réorganisation prévue ne permet pas d'avoir résorbé, dans un délai raisonnable, le retard.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

6° - Sortie d'inventaire du véhicule « Bellier » :

Il est rappelé que le véhicule avait été alloué par la Communauté de Communes du Quercitain - via une association dénommée « coup de main » - à la commune de Poix du Nord.

Ce véhicule étant maintenant hors d'usage, la commune d'Englefontaine demande, s'il est possible, de lui céder ce véhicule pour récupérer des pièces détachées pour son propre véhicule de même type.

Il est demandé au Conseil Municipal la sortie d'inventaire de ce véhicule, étant précisé que la déclaration de cession de ce véhicule (imprimé cerfa n° 13754*02) et la carte grise devront mentionner qu'il s'agit d'un véhicule « hors état de circuler ».

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

7° - Appel d'offres : travaux de rénovation à l'école primaire :

Il est sollicité du Conseil Municipal l'autorisation de lancer un appel d'offres pour les travaux de rénovation de l'école primaire sous forme de 3 lots :

- a) un lot pour la mise en accessibilité,
- b) un second lot pour la réfection de la toiture du hall de l'école primaire,
- c) un troisième lot pour le changement des menuiseries (portes et fenêtres) défectueuses.

Le Conseil Municipal est informé que l'étude relative à l'accessibilité débutera le 16/03/2015.

Le Maire précise que ce sont les résultats de l'étude d'accessibilité qui détermineront le lancement ou non de l'appel d'offres.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

8° - Appel d'offres : travaux de rénovation à la salle « St Martin » :

Il est exposé l'urgence des travaux eu égard à la défectuosité de la toiture et de l'affaiblissement de la charpente. Des barrières de sécurité ont d'ailleurs dû être posées autour du bâtiment.

Le Maire sollicite l'autorisation de lancer l'appel d'offres relatif aux travaux de rénovation de la toiture et de la charpente.

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

9° - Informations :

a) Elections Départementales des 22 et 29 mars 2015 :

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal leur obligation de participer à la mise en place des élections départementales.

Celles-ci se dérouleront dans les 2 bureaux de vote habituels (salle des fêtes & salle Joséphine Bataille).

Le 1^{er} bureau sera présidé par le Maire, le second bureau - compte-tenu des indisponibilités pour une présence permanente du premier et second adjoint - sera présidé par le 3^{ème} adjoint, M. Joël DEHOVE.

Le tableau des permanences est établi et sera complété après consultation des conseillers absents et des membres du CCAS.

b) Sortie du Réseau d'Education Prioritaire :

Un point d'actualisation est fait par le Maire.

Les dernières démarches entreprises, après l'opération « type escargot » dans les communes concernées par la sortie du REP, ont consisté en l'envoi d'un courrier sollicitant une rencontre avec le cabinet de Mme la Ministre de l'Education Nationale et de M. le Premier Ministre.

Cette démarche a été relayée par M. Patrick Kanner, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, rencontré à 2 reprises lors de manifestations sur la région.

De même, Mme le Sous Préfet a reçu une délégation, a sollicité un dossier de synthèse et s'est engagée à relayer et à soutenir les démarches entreprises pour maintenir le collège et les écoles concernés au sein du Réseau d'Education Prioritaire.

c) Organisation de la brocante 2015 :

Après une rencontre avec les représentants de l'association « Improvise Band Podéen », il a été décidé que cette association prendra en charge l'organisation de la brocante 2015.

En contrepartie, elle s'engage à participer aux cérémonies commémoratives et à mettre en place un plan de redéploiement de l'association en vue de renforcer celle-ci avec un éventuel rapprochement avec M. Samuel JETTE, intervenant musical.

d) Point sur les NAP :

La 4^{ème} période des NAP démarre le lundi 09/03/2015.

Elle regroupe 150 enfants pour une vingtaine d'activités avec la collaboration de 18 intervenants.

e) Réforme : modification du POS en PLU :

La loi ALUR rend caduc au 31/12/2015 les POS (Plan Occupation des Sols) qui ne se seront pas transformés en PLU (Plan Local d'Urbanisme), il y a donc urgence de prévoir le lancement de l'étude relative à l'élaboration d'un PLU.

Un point essentiel est de savoir si ce PLU sera communal ou s'il fera l'objet d'un transfert de compétences pour devenir un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

La décision doit se prendre au niveau de l'intercommunalité à la majorité qualifiée.

f) Compte-rendu sur les réunions CCPM :

M. Guislain CAMBIEZ, président de la CCPM, a rencontré le Conseil Municipal de Poix du Nord le 25/02/2015 pour faire un point sur l'activité et les enjeux de l'intercommunalité.

Un document de présentation des actions en cours, prévues et envisagées dans les différents domaines de compétences de l'intercommunalité a été remis à l'ensemble des participants.

D'autre part, une réunion s'est déroulée le 26/02/2015 à MAROILLES en vue de mettre en place un schéma de mutualisation des services (participants : Jean Pierre MAZINGUE/Joël DEHOVE/Caroline BAUDCHON).

Cela concerne en particulier l'instruction des permis de construire qui ne sera plus assurée par la DDTM à partir du 1^{er} juillet 2015.

Les communes ne peuvent supporter la charge d'un collaborateur dédié à ce sujet. Il est donc envisagé la création d'un service intercommunal composé d'un chef de service et d'un instructeur des dossiers avec un coût réparti entre les communes au prorata de la population. Pour Poix du Nord, le coût estimatif est de 5.192 euros en année pleine.

De même, pourrait être étudiée la création d'un poste intercommunal de coordinateur des commandes et de juriste contractuel.

Les communes sont consultées sur l'intérêt de cette démarche.

Roxane GHYS, déléguée communautaire, fait le point des réunions de commissions « culture & tourisme » :

- Une aide de 1000 euros a été obtenue pour les spectacles de fin d'année,
- L'organisation d'un concert de chant « chorales » avec la participation des chœurs de St Omer, de la chorale « gamins/gamines » de Le Quesnoy en 1^{ère} partie et la participation des enfants du 3^{ème} cycle de Poix du Nord sous la conduite de Samuel JETTE, leur intervenant, est programmée prochainement (invitations en cours) en l'église de Poix du Nord.
- Poix du Nord a candidaté pour bénéficier de l'opération conteurs en campagne.

g) Bulletin municipal :

Il est en cours d'élaboration et comportera 2 parties : le bulletin d'informations et un ensemble de fiches pratiques.

10° - Questions diverses :

a) Site informatique :

Le groupe de travail poursuit cet important chantier, le site est dans sa phase d'élaboration de l'arborescence et de son contenu.

L'objectif est une finalisation en septembre/octobre 2015.

b) Centre aéré :

Une réunion s'est tenue le 17/02/2015.

Le centre aéré 2015 aura lieu du 06/07 au 31/07/2015, soit 19 jours, pour les jeunes de 2 à 17 ans avec un maximum de 140 enfants.

L'organisation des activités a été confiée par la CCPM à un organisme extérieur. Cependant, le choix de la directrice et du directeur se fera en concertation avec les maires concernés et la directrice recrutera son équipe d'animateurs.

c) Groupe de travail pour la mission « sécurité/circulation/stationnement » :

Des réunions se tiennent les 1^{er} et 3^{ème} lundis chaque mois pour étudier les zones sensibles qui sont ensuite vues une à une.

Dans un premier temps, un plan sera présenté fin mai, début juin et les riverains concernés seront consultés.

L'application d'un nouveau plan de circulation et de stationnement pourrait voir le jour début 2016.

d) Groupe de travail pour l'embellissement et le fleurissement de Poix du Nord :

Les travaux avancent rapidement réunissant des élus, une professionnelle, des employés communaux intéressés et 2 lauréats du concours des maisons fleuries.

e) Réunion jardinage « Les jardins amateurs » :

Une réunion très intéressante s'est tenue le dimanche 1^{er} mars avec 25 participants sous la présidence de M. LASSELIN.

Une réflexion est en cours pour créer éventuellement une nouvelle association.

f) Une chasse aux œufs de Pâques sera organisée le lundi 06/04/2015 au Jardin « Wallerand », rue Dondaine.

Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 h 30.